

BAROMÈTRE DES ASSOCIATIONS 2020

LA CRISE DU COVID-19 MET LE SECTEUR ASSOCIATIF SOUS PRESSION

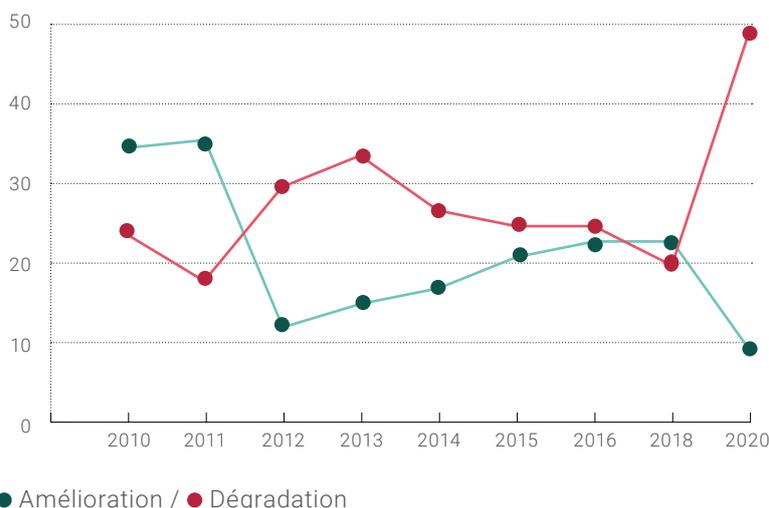
La Belgique est riche de son tissu associatif. C'est un maillage dense, qui compte près de 110.000 associations actives au quotidien pour créer du lien, de la cohésion sociale, de la solidarité. Chaque jour, des salariés et des bénévoles viennent en aide aux personnes en difficulté, insufflent de la créativité dans nos lieux de vie, organisent des événements sportifs, des débats, des échanges culturels... Les associations irriguent notre démocratie de leur vivacité. Elles sont aussi des acteurs économiques incontournables : en 2017, elles employaient 329.642 personnes.

Touché de plein fouet par la crise du COVID-19, cet écosystème associatif, déjà fragile, est mis sous pression. C'est l'un des constats du Baromètre des associations commandé par la Fondation Roi Baudouin à Ipsos, qui a réalisé des enquêtes auprès de 700 associations enregistrées sur www.bonnescauses.be (septembre – octobre 2020). Un sondage qui dresse un aperçu de la santé financière du secteur associatif et qui permet des comparaisons avec les années précédentes.

EN UN COUP D'ŒIL

- L'impact de la crise du COVID-19 sur les finances des associations est évident : **en 2020, près de la moitié d'entre elles (49%) ont vu leur situation financière se dégrader (contre 19% en 2018)**. 95% estiment que la pandémie est bien à l'origine de cette dégradation. Et un tiers d'entre elles ne prévoit pas d'amélioration pour l'année à venir.
- Les associations **actives dans les secteurs de la culture et des loisirs, et de la coopération au développement**, enregistrent la plus forte dégradation de leur situation financière. Mais aucun secteur n'est épargné : le secteur social, de la santé (hors hôpitaux ; non repris dans l'étude), de l'environnement et du bien-être animal sont aussi touchés.
- Les **subsidés publics** restent stables et constituent la principale source de revenus des associations : 70% en bénéficient. Les autres sources de revenus ont par contre diminué.
- Point positif : 90% des associations parviennent respecter leurs **obligations de paiement** (comme en 2018 : 88%). Une situation qui peut s'expliquer par le recours aux réserves financières, la diminution d'activités qui ont limité les dépenses, ou encore, le recours au chômage temporaire.
- La crise du COVID-19 n'a pas provoqué une augmentation importante des **licenciements** (15% en 2020, contre 12% en 2018). Par contre, l'impact sur le **bénévolat** est bien réel : dans 33% des associations, le nombre de bénévoles a diminué de moitié.
- Le contexte morose n'empêche pas les associations de faire preuve de **créativité**. 42% ont réorienté leurs activités pour faire face aux effets économiques et sociaux de la crise.

Nombre d'associations qui ont vu leur situation financière s'améliorer / se dégrader au cours des douze derniers mois (en %) - Évolution entre 2010 et 2020

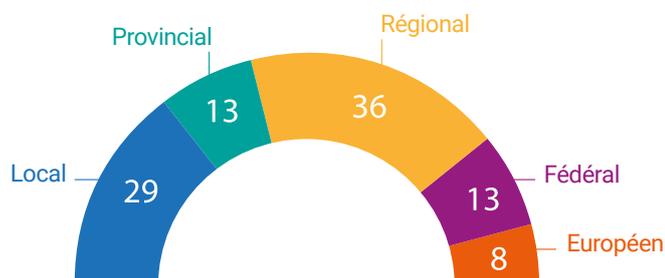


FAITS ET ANALYSE

Résister, grâce aux subsides publics

Si l'impact de la crise du COVID-19 est bien réel pour les associations, le secteur ne sombre pas pour autant. Cette relative résistance s'explique entre autres par un facteur de **stabilité** : les **subsides publics**, dont bénéficient 70% des associations – même si ceux-ci profitent surtout aux (très) grandes structures. Les subsides représentent la **principale source de revenus** (63%) des associations qui s'adressent aux pouvoirs publics. Un tiers prévoit en outre d'introduire davantage de demandes de subsides au cours des douze prochains mois.

Origine des subsides publics pour les associations qui en bénéficient (en %)



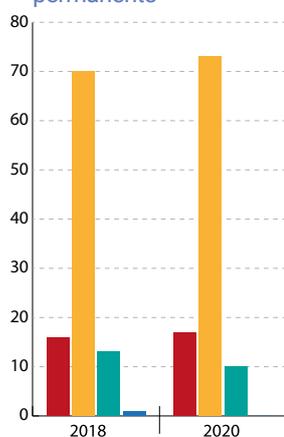
Les **autres sources de revenus** ont quant à elles connu une **nette diminution** en 2020, fragilisant les finances du secteur. 65% des associations observent une diminution des recettes commerciales provenant des ventes (autocollants, gaufres...).

Environ un tiers enregistre une diminution des dons de particuliers (31% en 2020, contre 24% en 2018), dons de fondations privées (36% en 2020, contre 17% en 2018) et cotisations de leurs membres (38% en 2020, contre 15% en 2018).

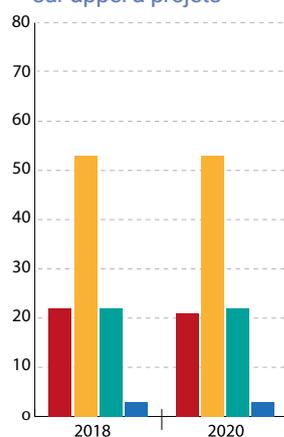
Évolution des sources de financement au cours des douze derniers mois : comparaison 2018 & 2020 (en %)

- Dégradation
- Stabilité
- Amélioration
- Ne sait pas

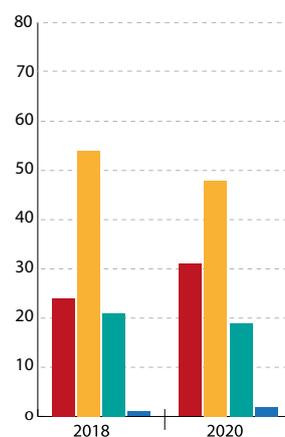
Financements publics permanents



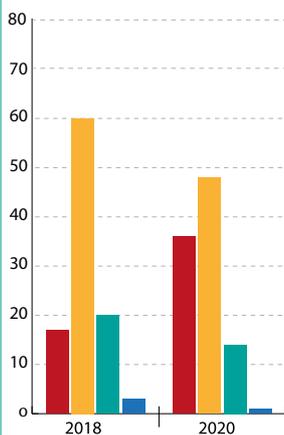
Financements publics sur appel à projets



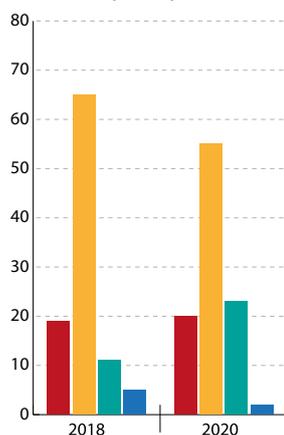
Dons de particuliers



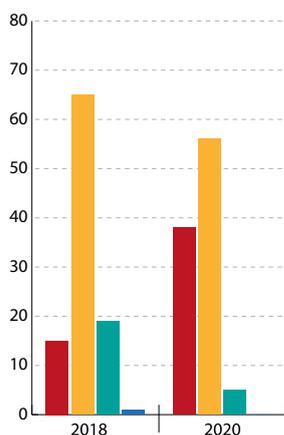
Dons de fondations privées



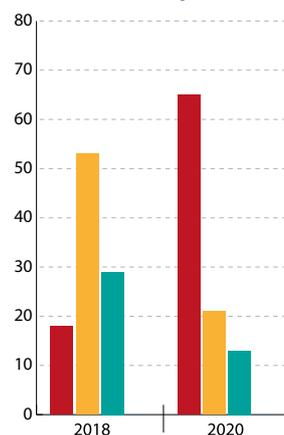
Dons de fondations d'utilité publique



Cotisations des membres



Recettes commerciales de ventes d'objets

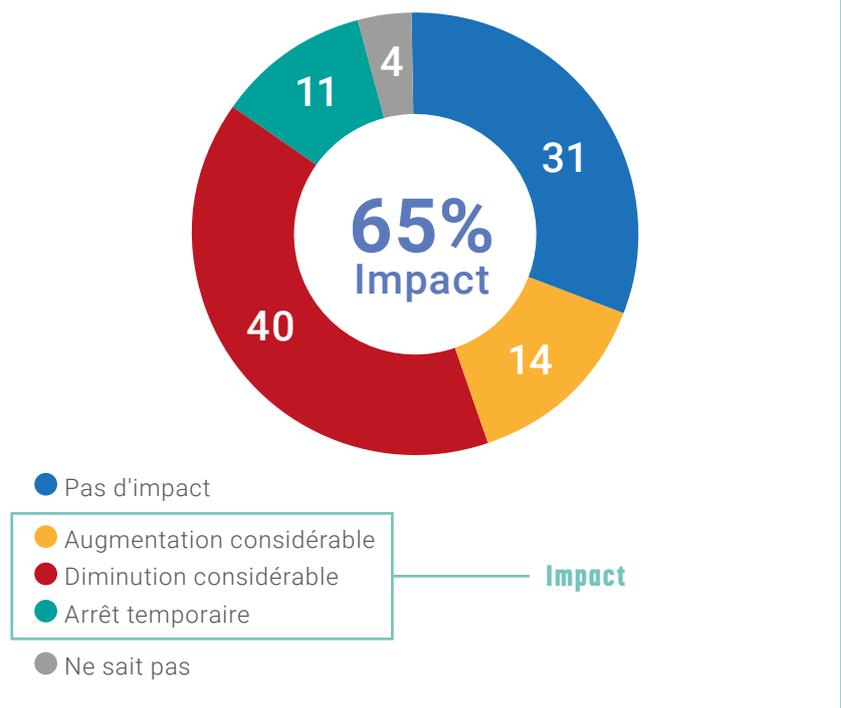


Puiser dans les réserves, lorsqu'elles existent

En 2020, seules 10% des associations n'ont pas pu payer dans les temps au moins une de leurs obligations financières. Un chiffre meilleur qu'en 2018 (12%), qui s'explique en partie grâce aux amortisseurs déployés par l'État fédéral – comme le chômage temporaire auquel ont eu recours 34% des associations – ou la limitation des dépenses. De plus, 47% des associations qui possèdent des **réserves financières** ont pu puiser dans celles-ci.

Mais cette solution de 'dépannage' risque de fragiliser un peu plus le tissu associatif. D'abord, parce que 31% des associations n'ont pas de réserves financières. Ensuite, parce que ces réserves sont limitées : 34% des associations ne peuvent pas fonctionner plus de six mois grâce à leurs réserves. Plus elles assèchent ce matelas de protection, plus elles fragilisent leur situation. C'est surtout le secteur de la culture et des loisirs, confronté à de longues fermetures et à des jauges de public limitées, qui a dû davantage puiser dans ses réserves pour faire face aux obligations de paiement.

Impact de la crise Corona sur les activités quotidiennes et ordinaires (en %)



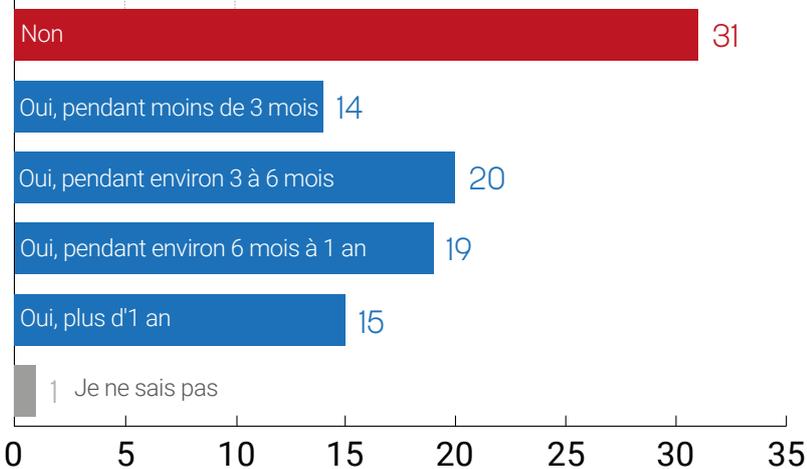
Créativité face à la crise

La crise du COVID-19 a un **impact important sur le fonctionnement normal des associations**. 65% ont connu des changements dans le rythme de leurs activités. 40% ont enregistré une diminution de leurs activités et 10% ont dû les interrompre temporairement. Pour 14%, le volume d'activités a par

contre augmenté considérablement. Dans le secteur social, 22% des associations ont vu leurs activités augmenter en raison de la croissance des demandes liée à l'émergence de nouveaux publics touchés par la crise économique et sociale. 42% des associations ont en outre développé de nouveaux objectifs et/ou nouvelles activités pour faire face aux défis liés à la crise (ex : livraison de colis alimentaires pour compenser la fermeture d'un restaurant social).

Les **conseils d'administration (CA)** ont quant à eux été davantage sollicités pour faire face à l'impact de la pandémie ou pour l'expertise de leurs membres. La moitié des associations se sont ainsi concertées plus qu'à l'accoutumée avec leur CA, renforçant les liens avec celui-ci. Elles ont pu compter sur le soutien de leur CA à différents niveaux : aide à la prise de décision, coaching, expertise financière et juridique, aide pratique quant à l'application des mesures sanitaires...

Si votre organisation n'avait plus de revenus, pourriez-vous faire appel à des réserves et ainsi continuer à fonctionner temporairement ? (en %)



En 2020, 68% des organisations ont des réserves



Des bénévoles en moins

La crise du COVID-19 a un impact important sur le volontariat. Entre mars et septembre 2020, 33% des associations ont vu le nombre de leurs bénévoles diminuer de moitié. Une diminution sans surprise, quand on sait que près d'un volontaire sur trois en Belgique a plus de 60 ans (et fait donc partie des publics à risque). Une situation loin d'être anodine pour le secteur : les volontaires représentent une aide précieuse, voire vitale, pour de nombreuses associations. Ce sont surtout les (très) grandes associations qui ont perdu des bénévoles. À noter que durant les premiers mois de la crise du COVID-19, les associations du secteur social (aide aux personnes, services d'écoute téléphonique, distribution de colis alimentaires...) ont mobilisé davantage de bénévoles que celles des autres secteurs.

CONCLUSIONS

DE L'IMPORTANCE DE SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

En 2020, la crise du COVID-19 a frappé les associations de plein fouet. Néanmoins, certains indicateurs montrent qu'elles ont, tant bien que mal, résisté à la tempête. Nombreuses sont également les organisations à faire preuve de flexibilité et de créativité pour faire face à de nouveaux défis.

Aujourd'hui, plus que jamais, les associations méritent d'être soutenues. En temps de crise, elles apportent du lien social et de la chaleur humaine quand tant d'hommes et de femmes souffrent de solitude et d'isolement. Elles viennent en aide aux populations exclues et

précaires, dont les rangs ne cessent de grossir sous l'effet de la crise économique. Elles ouvrent les horizons et proposent de l'évasion à travers des activités culturelles. Elles sont les outils essentiels du vivre ensemble et de la solidarité.

À côté des subsides – essentiels – des pouvoirs publics, la **Fondation Roi Baudouin agit pour soutenir le secteur associatif**. Chaque année, en grande partie grâce à l'action des Fonds qu'elle gère, quelque 2.500 organisations bénéficient d'un soutien, généralement financier, mais cette aide peut aussi prendre d'autres formes (coaching, mise en réseau,

accompagnement...). La Fondation aide aussi les associations à se renforcer et à relever les défis auxquels elles sont confrontées, notamment en matière de digitalisation. Le suivi de l'évolution du secteur fait également l'objet d'une attention particulière, qui se concrétise par différentes études : baromètre de la situation financière des associations, travail volontaire en Belgique, maturité digitale du secteur associatif... Enfin, avec la plateforme www.bonnescauses.be, la Fondation offre une vitrine aux organisations en mettant gratuitement leurs données à disposition de partenaires, donateurs ou volontaires.

EN SAVOIR PLUS

Le rapport 'Baromètre des associations 2020' est disponible en pièce jointe du communiqué de presse sur www.kbs-frb.be

Vous trouverez sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin d'autres publications sur les associations, dont :

- Le volontariat en Belgique (2020)
- Le poids économique des institutions sans but lucratif en Belgique (2020)
- Pourquoi digitaliser son association et par où commencer ? (2020)
- Maturité digitale du secteur associatif en Belgique (2019)

www.bonnescauses.be, des informations fiables relatives aux associations et fondations en Belgique.

www.notregouvernance.be, un outil concret pour mener une réflexion sur la gouvernance de votre organisation.

FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

Abonnez-vous à notre e-news : www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur

